



POINT D'ETAPE SUR LES REALISATIONS 2023 ET LES PROJETS 2024

Ecole :
Centenaire - p 9

Focus :
Loi APER - p 10

Histoire :
La séparation - p 15



L'EDITO DU MAIRE

Depuis plusieurs semaines, notre bourg fait face à des conditions météorologiques d'une intensité rare. Les rafales de vent et les averses incessantes ont mis à l'épreuve la résistance de nos infrastructures et de notre moral. Certes nous sommes habitués aux tempêtes pendant l'hiver mais la continuité de ce mauvais temps nous déprime.

Malgré ces défis météorologiques, les travaux de notre bourg se poursuivent. Les ouvriers terminent les travaux pour embellir nos espaces publics. Ces efforts sont la preuve tangible de notre engagement envers le bien-être et le charme de notre village, même face aux caprices de la nature.

Parallèlement aux travaux, notre bourg vibrera d'activités et d'animations pour le plus grand plaisir de ses habitants : marche avec bâtons au mois de mars, concert à la salle ti an dud en avril, fête du centenaire de l'école fin juin.

Vous avez pu lire dans les quotidiens que la population avait baissé dans notre commune. Il s'agit de la comparaison de la population entre 2015 et 2021. La population municipale était de 830 habitants en 2015. Elle a chuté de 38 habitants jusqu'en 2019. En 2021, elle a augmenté de 10 habitants.

Un nouveau recensement a eu lieu du 18 janvier au 17 février 2024. Cette enquête réalisée par Corinne Bigot permettra de connaître le nombre d'habitants sur la commune et donc de bénéficier de dotations de fonctionnement plus importantes si la population augmente.

Côté urbanisme, ça bouge aussi avec la création de deux lotissements sur la commune : « Les jardins de la Baie » et un lot libre de neuf maisons place des Résistants.

Côté État civil en 2023 : deux mariages, un baptême républicain, quatre naissances, neuf décès.

En dépit des aléas climatiques, la transformation du bourg s'achève. Les travaux embellissent nos rues, les animations enrichissent notre vie sociale, et ensemble, nous affrontons les tempêtes avec courage et solidarité, prêts à accueillir des jours meilleurs et plus radieux.

Je vous souhaite des journées radieuses et ensoleillées. Ne perdez pas courage

À votre écoute

Mithée Hernandez

Décès

Dédé Youinou nous a quittés le 1^{er} février 2024, à l'âge de 71 ans. Père de deux filles, il avait également quatre petits-enfants.

Kerlazien de souche, il était bien connu des habitants puisqu'il avait œuvré comme bénévole au comité des fêtes et fut un membre très actif au sein du club de football pendant de nombreuses années où il s'occupait de la buvette.

Il exerça aussi le rôle de président des parents d'élèves à l'école publique de Kerlaz.

En 2001, il avait été également élu conseiller municipal dans la commune jusqu'en 2008.

Nous garderons de lui le souvenir d'un homme très souriant et très sympathique.



A LA UNE

Point d'étape sur les réalisations et les projets

Aménagement du bourg

Les travaux d'aménagement du bourg, travaux ont transformé le paysage de manière significative. Ils ont démarré le 1^{er} février 2023.

Un grand changement consistait à modifier la place de la mairie. Un terre-plein engazonné et plus tard fleuri sépare désormais la route. L'aire de stationnement le long du mur de la mairie a été repensée.

Un autre aspect du projet a été la construction de murets devant l'ex-boulangerie du bourg, autour du monument aux morts. Ces murets, ont été réalisés dans un style harmonieux avec l'architecture locale.

Simultanément, le parking de la place des résistants a été soumis à une rénovation complète. Les places de stationnement ont été redéfinies pour optimiser l'espace, et de nouveaux revêtements ont été appliqués pour garantir une meilleure durabilité.



Puis ce fut le tour de la rénovation autour de l'ancienne salle communale. Une belle réussite au-delà de nos espérances.

Les escaliers en pierre, les jardinières qui seront bientôt fleuries le pavage autour de cet espace ainsi que le mobilier redonnent à cet endroit un aspect de vie et de sécurisation.



Dans tout le bourg, il sera désormais possible de se promener en toute sécurité puisqu'il y a des trottoirs. Deux abribus sont installés permettant aux écoliers d'être protégés en toute sécurité à l'aller comme au retour du trajet. Côté éclairage, de grosses améliorations puisque tout le bourg est désormais éclairé en led ; une borne de recharge pour les voitures électriques est installée le long du mur de la mairie.

Les travaux de pavage de la rue de l'église ont été entrepris avec soin, en utilisant des matériaux de qualité, « les pavés du roi » pour redonner à cet endroit l'aspect d'autrefois..



A LA UNE

Point d'étape sur les réalisations et les projets (suite)

Un autre chantier impressionnant a intrigué de nombreuses personnes le long de la départementale entre le bourg et l'école. Vu le tas de terre important qui a été déblayé, les habitants se demandaient ce qui se passait. Il s'agissait de la création d'une allée cyclable qui sécurisera les déplacements à vélo.



Afin de rendre le bourg plus verdoyant, des plantations vont être intégrées le long des trottoirs et autour des places publiques. Des arbustes, des fleurs et des arbres ont été choisis avec soin pour créer un environnement attrayant, tout en favorisant la biodiversité locale. Ces travaux d'aménagement ont véritablement transformé le bourg, en créant un espace fonctionnel, esthétique et en phase avec les besoins modernes de la commune. Ils ont renforcé le sentiment de fierté des habitants pour leur village, tout en attirant l'attention positive des visiteurs.

Le point au 15 mars

Fin mars, les travaux d'aménagement du bourg sont quasiment terminés.

L'allée cyclable a été réalisée au mois de janvier le long du trottoir.

Pour sécuriser les cyclistes et les piétons, les ouvriers ont consolidé le muret existant devant cette allée et l'ont prolongé jusqu'au parking de l'école.

Pour adoucir le côté minéral du bourg, des plantations ont été faites sur l'ensemble du périmètre des travaux.

Pour améliorer la sécurité de tous, des barrières ont été posées aux endroits stratégiques. Le temps pluvieux de ces derniers mois n'a pas permis aux jardiniers d'ensemencer les parterres. Mais cela ne saurait tarder.

Les travaux de la boulangerie sont retardés mais le trottoir sera réalisé prochainement sur la terrasse devant ce bâtiment.

Une réunion de chantier va avoir lieu pour finaliser le marquage routier sur la route départementale et sur la place de la mairie. Des panneaux vont être installés pour que chaque automobiliste respecte bien la nouvelle signalisation ainsi que la limitation de vitesse qui passe de 50 km/h à 30 km/h.

L'équipe municipale, qui avait à cœur de réaliser ce nouvel aménagement, espère que chacun d'entre vous pourra en profiter et en appréciera le côté sécuritaire, esthétique, écologique et convivial.



A LA UNE

Point d'étape sur les réalisations et les projets (suite)

L'arc triomphal

L'arc triomphal qui était fragilisé a été déconstruit. Les ouvriers de l'entreprise La pierre à l'œuvre se sont rendu compte à la fin de la démolition du chantier qu'une autre partie attenante menaçait de s'écrouler. L'ingénieur des bâtiments de France que nous avons contacté a très vite réagi et autorisé ces nouveaux travaux de démolition. L'entreprise la pierre à l'œuvre pourra remonter l'arc triomphal puisque les travaux rue de l'église sont définitivement achevés.

Le verger

Les conseillers ont souhaité boiser une parcelle agricole triangulaire attenante à l'école en bordure de la route départementale pour en faire un verger communal. Cette plantation a pour but de favoriser le captage de carbone et la biodiversité.

Les élèves de l'école accompagnés de leur maître ont été invités à venir planter les différents arbres fruitiers ainsi que les arbustes.

Le conseil départemental du Finistère a subventionné à hauteur de 80 %.

J'ai le plaisir de vous dire que tous ces travaux ont été réalisés sans augmentation des impôts locaux.

Pour terminer l'aménagement du bourg il nous reste à finaliser les projets de chemins doux :

- * La création d'un sentier depuis le nouveau lotissement OPAC jusqu'à la croix du Caouët et de l'école. Ce chemin, délimité par une clôture sécurisera les déplacements.
- * Un autre chemin entre la piste cyclable au niveau de l'ancienne ruine et le cimetière communal permettra aux piétons de rejoindre la rue de l'église et le cœur du bourg en longeant l'église et en traversant l'ancien cimetière.

La vitrine a été installée dans l'église à l'automne 2022. Le conservateur des monuments historiques a souhaité que les objets liturgiques soient nettoyés par un orfèvre pour l'inauguration.

Côté école, **le préau** sera rénové et modernisé par la même occasion.

Des travaux d'étanchéité vont être réalisés sur le bâtiment Ti an Ylis situé rue de l'église.



A LA UNE

Point d'étape sur les réalisations et les projets (suite)

Un autre projet qui nous tient à cœur c'est celui de **la rénovation du cimetière**

Il y a 2 parties dans ce cimetière : un cimetière classé depuis 1941 attenant à l'église et une autre partie plus récente en extension

Le souhait de la commune de Kerlaz est de végétaliser le cimetière : Situé en position centrale, sa végétalisation apportera une grande amélioration de la qualité esthétique et environnementale du paysage du bourg.

Pour l'instant, l'enclos paroissial de Kerlaz est répertorié parmi les enclos pouvant être susceptibles d'être inscrits au patrimoine de l'Unesco. C'est un projet mené par le président du conseil départemental du Finistère.

La rénovation de l'ancienne boulangerie et la création d'un commerce.

Lors de la consultation du marché lancé aux entreprises pour cette restauration, il s'avérait que les prix étaient trop élevés par rapport à l'estimatif. En accord avec la directrice de Douarnenez habitat, une deuxième consultation devrait permettre de faire des économies. De plus, les taux d'intérêt pourraient également baisser. Nous avons donc souhaité faire une pause afin de mettre toutes les chances de notre côté pour pouvoir réaliser sereinement et financièrement ce projet qui nous tient à cœur et qui également vous intéresse.

Un dernier sujet : la fibre.

Les retards se sont accumulés. Les entreprises se sont succédé.

Le responsable de l'entreprise Axione m'a contactée dernièrement pour me dire que le projet avançait bien et que la commercialisation pourrait, c'est bien sûr du conditionnel, avoir lieu au mois de juin 2024. Alors on croise les doigts.

Mais toute la commune ne sera pas fibrée en même temps. 85 habitations ne feront pas partie de ce programme suite aux dégâts provoqués par la tempête Ciaran. En effet, les ouvriers réparent actuellement les problèmes. Si tout se passe bien, les 85 habitations devraient recevoir la fibre en fin d'année 2024.



VIE ASSOCIATIVE

Sortie du Comité des Fêtes

C'est avec enthousiasme que nous vous annonçons notre sortie exceptionnelle ! Comme tous les 2 ans le comité des fêtes de Kerlaz organise une sortie pour vous amis bénévoles et amis Kerlaziens.

Le samedi 8 Juin, nous vous invitons à nous rejoindre pour une journée mémorable. Au programme, des visites, des activités divertissantes, des rencontres enrichissantes et des moments de convivialité.

Voici un aperçu de ce qui nous attend :

Visite de la vallée des saints Quénéquillec 22160 Camoët

Vous pourrez admirer 174 statues monumentales de 4 mètres, représentant les saints fondateurs de Bretagne



Déjeuner à l'auberge du Youdig Kerveguenet 29690 Brennilis Venez vous attabler devant le meilleur Kig Ha Farz. Rire et bonne ambiance assurés par Annick !

Visite du musée D'annick le LANN

Une vie, un chef d'œuvre le village d'Annick ! Elle nous fera visiter son magnifique village bâti pierre à pierre.



Pour clôturer cette belle journée en beauté, nous organiserons une petite collation lors du retour vers 19 heures.

Une participation financière vous sera demandée soit 25€ par personne pour les bénévoles

30€ pour nos amis Kerlaziens

Nous comptons sur votre présence et votre bonne humeur pour faire de cette sortie un moment inoubliable. N'hésitez pas à inviter vos proches et à partager l'information autour de vous.

Nombre de personnes maxi : 60 - Réponse avant le 12 mai 2024.

Rendez-vous le samedi 8 juin à 8 heures précises devant la salle Ti An Dud Prévoyez de bonnes chaussures de marche et votre sourire contagieux!

Bien amicalement.

Le comité des fêtes.

pour les réservations:

Bruno KERVOALEN bruno.kervoalen@wanadoo.fr 06 45 62 36 58

Carole BERNARD caroiecdfk@gmail.com 06 67 63 31 88



VIE ASSOCIATIVE

Les animations du 1er semestre 2024

Samedi 23 mars 2024 15h, conférence de Pierrick Chuteau

Salle Ti an Dud

Pierrick Chuteau revient à Kerlaz, (en 2022 il avait présenté son livre: Les enfants trouvés au 19ème siècle. Cette année ce sera le livre : « Monseigneur Duparc et les danses Kof à Kof

Samedi 29 juin à partir de 11h, centenaire de l'école

Salle Ti an Dud

Animation organisée par les associations de Kerlaz : les Amis de St Germain, le Comité des fêtes, Hentou-treuz, l'Association des parents d'élève.

Exposition photos, conférence, annonce du nouveau nom de l'école, dictée pour tous, kermesse ...

LES PHOTOS DE CLASSE

Nous allons fêter le samedi 29 juin prochain le centenaire de l'école de Kerlaz.

Entre autres animations, que nous aurons le plaisir de vous offrir en collaboration et entente avec les autres associations de Kerlaz, nous vous proposerons une exposition de photos de classe de fin d'année.

Nous faisons donc appel à tous les kerlaziens et kerlaziennes qui ont fréquenté l'école communale pour nous prêter des photos de groupe ou de classes de fin d'année.

Nous pourrons ainsi étoffer au maximum l'exposition murale que nous nous proposons de réaliser.

Afin de faciliter au maximum la procédure, nous vous laissons ci-après, l'adresse électronique de notre association , vous pouvez d'ores et déjà expédier « vos trésors ».

Kerlaz29.patrimoine@orange.fr

Merci d'avance à toutes et à tous.

Très cordialement

Pour l'association les amis de st Germain

ROUDAUT Bernard

Dimanche 14 juillet, Fête du patrimoine

organisée conjointement par Les Amis de St Germain et Hentou-Treuz

Matinée : rando balisée, visites guidées du patrimoine,

Après-midi, repas de crêpes avec animation musicale sur la place de la mairie et concert à l'église



ECOLE

Des projets à foison...

Beaucoup de projets ont été menés à bien.

Tous les enfants ont participé à la confection des cartes de fin d'année qu'ils ont déposées en mairie avant qu'elles ne soient distribuées aux Kerlaziens(iennes) les plus âgés.

A cette occasion ils ont été reçus dans la salle du conseil à la mairie où ils ont posé des questions à Madame la Maire sur (entre autres) le fonctionnement de la mairie. Des boissons et des bonbons leur ont été proposés.

Le Parc Marin d'Iroise a fait une présentation du site aux enfants,

La classe de grande section, cours préparatoire et cours élémentaire 1^{ère} année a passé la journée dans une école de Brest avec laquelle les élèves entretiennent une correspondance.

Des sorties cinéma dans le cadre du parcours culturel (PEAC) ont ravi les enfants.

La sortie au domaine de Trévarez s'est très bien passée. Visite du château, des jardins, exposition tout ceci sur le thème des contes de fées.

De nombreux projets sont dans les tiroirs du bureau du directeur de l'école.

INSCRIPTIONS A L'ECOLE POUR LA RENTREE 2024

Les inscriptions à l'école pour la rentrée de septembre 2024 sont possibles dès maintenant. Les enfants peuvent être accueillis à partir de 2 ans en toute petite section de maternelle. Il vous suffit de contacter le directeur de l'école, Mr Thomas CAPPARROY, au

dans une école centenaire

Cette année l'école de notre commune fête son centenaire. A cette occasion, l'équipe municipale souhaite qu'un nom lui soit donné.

Mais nommer l'école n'est pas si facile et nous avons besoin de vous, habitants (tes) de Kerlaz, enfants fréquentant ou ayant fréquenté l'école communale, parents et grands-parents qui avez peut-être usé vos fonds de culotte sur ses bancs et joué dans sa cour, membres de l'équipe pédagogique et de l'équipe communale.

Nous attendons donc, avec impatience vos suggestions !!

Une boîte sera à votre disposition à la mairie pour y déposer vos propositions. Vous pouvez aussi tout simplement glisser un petit mot dans la boîte aux lettres de la mairie ou les envoyer par mail à l'adresse suivante : unnompourlecole@gmail.com, jusqu'au 26/04/24

Merci à tous

Le choix opéré par le Conseil municipal parmi toutes les propositions sera dévoilé à l'occasion de la manifestation qui sera organisée le samedi 29 juin.



FOCUS

La loi APER

A KERLAZ, le jeudi 1 février à 20h30, dans la salle Ti An Dud, une trentaine de personnes étaient présentes dont 8 élus et Raphaël GAUTIER agent de Douarnenez Communauté qui a présenté le sujet des énergies renouvelables solaires.



EOLIEN

Potentiel Eolien réglementaire : zones rédhibitoires, zones non potentiellement favorables et zones potentiellement favorables.

Il y a 2 zones à plus de 500 m d'une habitation sur la commune. Mais l'une se trouve sur le bois du Névet et l'autre en fond de vallée du Ris, en zone humide. Aucune zone n'est donc retenue sur la commune pour l'implantation d'éoliennes.

Les élus proposent de permettre l'installation de panneaux solaires sur tous les bâtis, notamment les bâtis légers mais de « sanctuariser » une zone autour de la rue de l'église. Les habitants sont favorables à cette proposition.

Cependant, un habitant demande : « *Quel est l'avis de l'architecte des bâtiments de France (ABF) sur ce périmètre ?* » et une autre ajoute « *Pourquoi exclure autour de l'église si l'ABF donne un avis par la suite ?* ». Mithée HERNANDEZ répond que c'est un choix esthétique en lien avec le cône de vue délimité derrière l'église.

Elle ajoute que chaque projet doit être vu de façon individuelle, notamment s'il y a besoin d'un avis de l'ABF. Des conditions peuvent être émises, comme, par exemple l'intégration des panneaux dans la toiture. Raphaël GAUTIER va dans ce sens et ajoute que la demande peut aussi porter sur l'installation de panneaux solaires dit full black pour une meilleure intégration dans le paysage. Les prix sont plus élevés mais cela a tendance à se démocratiser.

L'avis des habitants est favorable malgré les interrogations sur les validations ou non auprès de l'ABF.



FOCUS

La loi APER (suite)

PHOTOVOLTAÏQUE

Au sol ou sur zone dégradée ou artificialisée

Zonages PLU : Urbains, Agricoles, Naturels...

Terrains pollués ou dégradés

Il n'y a pas de terrains appropriés retenus sur la commune.

Une habitante, propriétaire de parcelles agricoles devenues inexploitable à cause des enjeux sur l'approvisionnement en eau potable (terrains dans l'un des périmètres de protection rapprochée), demande si elle pourrait mettre des panneaux solaires au sol. Elle précise qu'elle se sent lésée, qu'elle ne peut plus rien faire sur ses terres alors qu'elle paye des impôts fonciers.

Un habitant va dans son sens et ajoute que ces terrains sont bien exposés pour des panneaux solaires. « *Eau propre pour tout le monde, ok. Mais on est les seuls à en payer les frais* ». Il ajoute que la production d'électricité indemniserait les propriétaires.

Raphaël GAUTIER répond qu'il a bien noté les demandes et que cela sera abordé lors du débat en EPCI.

Rappel : Le Département du Finistère souhaite instaurer un « Espace naturel sensible » sur la vallée du Ris, à Douarnenez et Kerlaz. Il veut acquérir à l'amiable des parcelles dans les deux communes, sur une surface totale de 188 ha.

Parkings pouvant accueillir des **ombrières** : (structure destinée à fournir de l'ombre)

Les parkings dont la superficie est supérieure à 1500 m² sont soumis à l'obligation d'accueillir des ombrières.

Kerlaz n'est donc pas concerné par cette obligation.

Cependant, suite aux échanges, les élus et les habitants sont favorables pour retenir la zone du parking de l'école et de la salle Ti An Dud.



A VOTRE SERVICE

DISTRIBUTION DES SACS

La distribution des sacs pour les ordures ménagères et le tri sélectif sera assurée les mercredi 27 et jeudi 28 mars, de 10h à 12h15 et de 16h à 18h, à la mairie.

BENNE DECHETS VERTS

Le planning ci-dessous précise la localisation de la benne pour les déchets verts jusqu'au 20 juillet 2024.

Semaine 1	Kerdiouzet	Semaine 15	Lanevry Haut
Semaine 2	Ker-Lucia	Semaine 16	Kerdiouzet
Semaine 3	Lotissement de la baie	Semaine 17	Ker-Lucia
Semaine 4	Stade	Semaine 18	Lotissement de la baie
Semaine 5	Lanevry Haut	Semaine 19	Stade
Semaine 6	Kerdiouzet	Semaine 20	Lanevry Haut
Semaine 7	Ker-Lucia	Semaine 21	Kerdiouzet
Semaine 8	Lotissement de la baie	Semaine 22	Ker-Lucia
Semaine 9	Stade	Semaine 23	Lotissement de la baie
Semaine 10	Lanevry Haut	Semaine 24	Stade
Semaine 11	Kerdiouzet	Semaine 25	Lanevry Haut
Semaine 12	Ker-Lucia	Semaine 26	Kerdiouzet
Semaine 13	Lotissement de la baie	Semaine 27	Ker-Lucia
Semaine 14	Stade	Semaine 28	Lotissement de la baie
Le changement se fait normalement en début de semaine.		Semaine 29	Stade

DESTRUCTION DES NIDS DE FRELONS ASIATIQUES

Afin d'agir de manière préventive et non plus uniquement curative contre la prolifération des frelons asiatiques, Douarnenez Communauté participe au financement des expérimentations de piégeages sélectifs de reines fondatrices réalisés au début du printemps tout en poursuivant l'accompagnement financier des habitants du territoire de Douarnenez Communauté qui en font la demande en prenant en charge 50 % du coût de l'opération de destruction du nid (Délibération du 15/02/2024). Le reste à charge pour le demandeur sera de 60 €.

Tout nid de frelons (avec ou sans demande de destruction) doit être signalé auprès du secrétariat de la mairie.



A VOTRE SERVICE

MARCHE AVEC BATONS

Un atelier de huit séances de marche avec bâtons a débuté le 11 mars pour deux groupes de 12 personnes chacun à partir de 60 ans.

Les objectifs de cet atelier sont de prendre plaisir à pratiquer cette activité dont les bienfaits sur la santé sont nombreux et de prendre plaisir à se retrouver en profitant de la nature.

Ces séances ont lieu les lundis jusqu'au 27 mai 2024 l'après-midi. En cas de mauvais temps, la salle multi-activités servira de zone de repli. Les bâtons sont prêtés et cet atelier proposé par la commune et le programme « Vas-y » est gratuit.

Huit séances pour vous aider à « vous y mettre » ; après quoi, il est conseillé de poursuivre régulièrement, dans une association de votre commune, entre amis ou seul.



CONCERT

Claude Couamme, donnera un concert de chansons françaises à la salle des fêtes de Kerlaz le dimanche 7 avril prochain à 16 h.

Il interprétera Jean Ferrat, Léo Ferré, Serge Reggiani, Renaud, Pierre Perret, Allain Leprest... des auteurs interprètes qui nous ont offert des grands textes et des grandes mélodies.

Il sera accompagné sur scène aux guitares par Dominique Robineau.

Participation libre.

« Un timbre et une sensibilité en phase parfaite pour interpréter les plus grands... » Gérard CLASSE Le Télégramme

« Une voix chaude qui sait se poser sur les mots à la façon de Jean Ferrat dont il est fan... » Marc ESCUDIÉ Ouest France

« Sur les scènes de la région mais aussi partout en France, l'ancien instituteur fait désormais vivre des chansons qui ont marqué le répertoire français du XXe siècle. » Ludovic LE SIGNOR Ouest France





A VOTRE SERVICE

L'ULAMIR A 50 ANS

"A la fin des années 60, nos patronages et nos foyers ruraux perdaient leurs animateurs bénévoles ou leurs vicaires. Dans le même temps, les villes, les quartiers se dotaient de maisons pour tous, de maisons de jeunes. Pourquoi les villes auraient-elles plus de droit aux loisirs, aux sports, à la culture que nos communes rurales ?



C'est ainsi, qu'au début des années 70, des responsables d'associations avec l'écoute de quelques conseillers généraux, soucieux de promouvoir l'animation et la culture en milieu rural, créent les unions locales d'animation en milieu rural. Celles-ci fonctionnent grâce à l'engagement de certaines communes, aidées en cela par l'Etat (Ministère de la jeunesse et des sports) et le Conseil Général du Finistère.

Les communes de Poullan Sur Mer, Pouldergat, Mahalon, Pont Croix, Beuzec Cap Sizun, Meilars, poussées par des comités d'animation, créent l'Union Locale du Goyen pour l'animation et les loisirs. Notre union locale s'inscrit dès son origine dans les mouvements d'éducation populaire.

L'Ulamir après avoir recruté son premier animateur en 1974, anime et soutien de nouveaux projets d'animation et de loisirs : camps de vacances, centres de loisirs, découverte du patrimoine, pratiques et diffusions culturelles. Mais aussi une mission essentielle dans la première décennie de notre association, le conseil à la vie associative et la mutualisation des moyens techniques."

Préambule de Jean Bihan, Assemblée générale 30ème anniversaire

Plogastel St Germain rejoindra l'aventure en 2001.

Depuis son origine, l'Ulamir a beaucoup évolué et s'adapte aux mutations du monde rural. Dans les années 90, le développement des politiques publiques co-financé par la CAF (Caisse des Allocations Familiales) contribue à offrir des services de proximité aux familles : relais Petite Enfance, accueil de loisirs, animation jeunesse, animation familles....

Si vous souhaitez connaître davantage notre activité, notre histoire, nous vous donnons rendez-vous le samedi 13 avril 2024, à la salle Ti an Holl de Pouldergat. Au programme:

9h30 Assemblée générale

12h Repas animé - sur réservation

14h Show patate - une manifestation pour mettre à l'honneur la ruralité

18h Apéro concert (programmation des groupes à venir)



HISTOIRE ET PATRIMOINE

1874 : PREMIERE SEPARATION AVEC PLONEVEZ-PORZAY

Il y a 150 ans, se créait à Kerlaz, une nouvelle paroisse, en séparation de celle de Plonévez-Porzay. Pour mieux comprendre la signification de paroisse, entité religieuse régie par un recteur, il faut savoir que la révolution française a remplacé ce terme par celui de commune. Sous l'ancien régime donc, les paroisses étaient dirigées par des membres de la société paysanne locale. Pour en faire partie, il fallait déjà être bien enraciné dans le terroir, posséder certaines qualités reconnues par beaucoup de paroissiens, être suffisamment riche; tout cela conférant honorabilité et respectabilité. En un mot, c'est dans un groupe de notables que l'on puisait les membres dirigeants, chargés de prendre en main le destin de la paroisse.

Cette même révolution a supprimé la trêve de Kerlaz, dépendante de Plonévez-Porzay. Le concordat, signé entre Napoléon 1^{er} et le Pape, en 1802, ne la rétablit pas. Ainsi la trêve de Kerlaz garda longtemps la nostalgie et le souvenir douloureux du temps où elle avait à demeure son propre curé.

Il faut savoir que l'église de Kerlaz va alors rester fermée au culte, et que la « grand-messe », celle célébrée le dimanche matin vers 10h ou 11h, n'aura lieu que 9 fois par an...Ce sera la chapelle de la Clarté en Plonévez-Porzay qui sera alors le centre religieux. Nous comprenons mieux ainsi les plaintes et récriminations de la population de Kerlaz, envers le clergé de Plonévez-Porzay qui ne daignait pas se déplacer et venir à 6 kilomètres faire la messe du dimanche ou encore les baptêmes nombreux à cette époque. Une autre réclamation se faisait aussi quant au catéchisme mal effectué auprès des enfants, et des visites auprès des personnes âgées malades, ignorées, abandonnées par les prêtres de Plonévez.

Puisque le presbytère de Plonévez restait sourd aux demandes des Kerlaziens, ceux-ci vont imaginer la solution d'une paroisse autonome, bien servie alors par un prêtre affecté. Le baron Maurice Halna du Fretay, propriétaire et demeurant au château du vieux Châtel, va alors en 1865 apporter son talent et son soutien d'écrivain à la cause, écrivant lui-même une demande officielle auprès de l'évêché de Quimper.

Le 29 août 1865, il va exprimer toutes les doléances des Kerlaziens : éloignement, chemins difficilement praticables surtout durant la mauvaise saison, fréquentation des messes à l'extérieur, notamment à Ploaré ou le Juch. La demande de séparation va toutefois heurter la population de Plonévez, car la proposition consistait à donner à Kerlaz 1159 habitants, contre 1453 à Plonévez. Inutile de souligner la levée de boucliers, notamment dans les hameaux concernés par cette ligne frontière.



HISTOIRE ET PATRIMOINE

1874 : PREMIERE SEPARATION AVEC PLONEVEZ-PORZAY

En 1866, Maurice Halna du Fretay, tient compte de ces réclamations, et ramène la frontière au ruisseau « *Douric ar briand* ».

La nouvelle section de Kerlaz comprendrait ainsi 947 habitants. A l'appui de cette lettre expédiée à l'évêché, Maurice Halna du Fretay joint un recensement effectué, village par village, et qui aujourd'hui encore nous donne une photographie de Kerlaz en 1866.

Nous pouvons constater par exemple que 80 personnes demeurent au bourg, ce qui en fait un petit bourg. Cependant, après de nombreuses intrigues, rumeurs, fausses informations et autres manœuvres, l'idée avance. Mais nous ne sommes pas dans le siècle de l'immédiateté, et il faudra attendre 8 ans encore pour voir se concrétiser le projet.

C'est le nouvel évêque nommé à Quimper, Mgr Nouvel de la Flèche, qui va mettre un point final à ce dossier, et donner une suite favorable à la demande kerlaziennne, malgré le refus réitéré de Plonévez.

VILLAGES	HAB.	VILLAGES	HAB.
Kervenguy.....	32	Kerzerien.....	4
Kerdarinet....	15	Kerdiouzet.....	13
Kerrannou.....	11	Le Ris.....	36
Kervriel.....	31	Kerguilligui.....	18
La Clarté....	8	Lanévry.....	58
Péfilit.....	8	Kergarrec.....	20
Kerskao.....	15	Kernelbet.....	11
Quillien.....	19	Kerlaz.....	80
Trémalaouën.....	44	Caouët.....	8
Briec.....	6	Merdy.....	13
Cosquer.....	10	Coty.....	11
Didreux.....	6	Vieux-Châtel.....	37
Talac'hoat.....	24	Penavur.....	15
Kerguével.....	6	Toulfeunteun.....	7
Mez.....	76	Lezarscoët.....	14
Ty-Lozac'h.....	5	Koz-Maner.....	7
Névet.....	15	Goarem.....	10
Kermark.....	10	Kergreiz.....	10
Roc'hou.....	14	Kerroué.....	9
Gloanez.....	17	Kerscampen.....	11
Mescalet.....	15	Kerriore.....	22
Lost-Névet.....	10	Kerléol.....	37
Kerolier.....	23	Kerstrat.....	65
Kerlard.....	11	TOTAL.....	947

Recensement de 1866, extrait du livre de l'abbé Horellou « *Kerlaz, son histoire, ses légendes, ses familles nobles.* »



HISTOIRE ET PATRIMOINE

1874 : PREMIERE SEPARATION AVEC PLONEVEZ-PORZAY

Le 20 juillet 1874, le Président de République de l'époque, le maréchal Mac Mahon, érigeait par décret Kerlaz en paroisse.

Un recteur fut alors nommé, Hervé Latreille, qui construisit le presbytère, (actuelle mairie) et fit effectuer des travaux dans l'église, notamment le dallage et le lambris. C'est ainsi que Kerlaz va récupérer son autonomie, pour ne pas dire son indépendance religieuse, vis-à-vis de Plonévez.

La suite de l'histoire se terminera en 1932 par la création de la commune, point final du divorce avec Plonévez-Porzay. Nous approchons ainsi du centenaire de notre commune, dans 8 ans, aujourd'hui la plus jeune commune du département du Finistère.

Ministère de l'Instruction publique et des Cultes.

ADMINISTRATION DES CULTES.

DÉCRET.

Le Président de la République Française,

Sur le Rapport du Ministre de l'Instruction publique et des Cultes;

Vu les articles 61 et 62 de la loi du 18 germinal an X;

Vu les propositions de l'Evêque de Quimper et du Préfet du Finistère.

Décète :

Article premier.

Est érigée en Succursale l'Eglise dénommée ci-après :

Dioecèse.	Département.	Canton.	Commune ou Section de Commune dont l'Eglise est érigée en succursale.	Circonscription.
Quimper	Finistère	Châteaulin	Kerlaz, section de la commune de Plonévez-Porzay	Circonscription comprise au plan annexé au présent décret.

Art. 2.

Le Ministre de l'Instruction publique et des Cultes est chargé de l'exécution du présent Décret, qui sera inséré au Bulletin des Lois.

Fait à Versailles, le 30 Juillet 1874.

Signé : Mac Mahon

Par le Président de la République :

Le Ministre de l'Instruction publique et des Cultes,

Signé : A. De Cumont

Pour ampliation :

Le Chef de la 2^e Division de l'Administration des Cultes,

C. Delannoy

Collationné :

Le Chef de Bureau, chargé du Service des Archives,

M. M. M.

Acte officiel signé par le Président de la 3^e République de l'époque en 1874.



HISTOIRE ET PATRIMOINE

1874 : PREMIERE SEPARATION AVEC PLONEVEZ-PORZAY



Tableau de Kerlaz, malheureusement sans date, mais qui peut nous aider à donner un aperçu du bourg à cette époque.



Photo du bourg de Kerlaz, au début du 20^e siècle, sans grand changement depuis 1874. Les sabots de bois sont toujours aux pieds des enfants.

Pour l'association « les amis de st Germain »
ROUDAUT BERNARD

ET SI ON JOUAIT !

Deux sudoku (niveau moyen) pour les grands

		8			3	2		4
	6							
4				2		5	7	
			7			1	9	
1		7			2	6		
			8	1			5	
7					9		3	
8			4				6	
		4	5					7

		5	4			3	6	2
				7				
						1	4	7
6	7	1	9					
					5	2		
	2			6		4		1
			3	2	1	7		8
					4			
8	1			5				

Et un coloriage pour les petits





INFORMATIONS PRATIQUES

HORAIRES

Mairie 02 98 92 19 04

Lundi au vendredi 9h-12h30

Samedi (*semaine impaire*) 9h-12h00

Bibliothèque 06 49 85 80 67

Mercredi 10h30-12h00 / 14h-16h

Vendredi 17h30-18h30

Samedi 14h30-15h30

Déchèterie de Lannugat 02 98 74 64 19

du lundi au samedi 9h-12h / 14h-18h

Douarnenez Communauté 02 98 74 48 50

du lundi au vendredi 9h-12h / 13h30-17h30

N° UTILES

Garderie de l'école 07 85 50 36 10

Urgences

15 SAMU

17 Police

18 Pompiers

112 Tous types d'urgence, depuis tous les pays européens

114 Numéro de signalement d'urgences de tous types pour les personnes déficientes auditives

115 SAMU social (hébergement d'urgence)

119 Enfance en danger

Ecole de Kerlaz 02 98 92 16 50

Pharmacie de garde 32 37

Enedis 09 74 31 88 09

Dz Communauté - *service eau et assainissement* 02 98 74 46 45

Urgence eau 24h/24 7J/7 06 73 98 95 91



AGENDA

Sortie comité des fêtes

Samedi 8 /06/2024

Centenaire de l'école

Samedi 29/06/2024

Camion Pizza

Place de la Mairie

Le vendredi et le dimanche de 18h à 20h

Pétanque Loisir

Stade de Kerlaz

Le mardi à 14h30

Foyer des jeunes

Salle Ti An Dud

Le vendredi de 17h30 à 19h

Gym douce

Salle Ti An Dud

Le jeudi de 10h30 à 11h30

Atelier de généalogie

Bibliothèque

Le 2^{ème} mercredi de chaque mois à 18h30

Fête du Patrimoine

Dimanche 14/07/2024

Vide-grenier

Dimanche 15/09/2024

Cochon grillé Jeux bretons

Dimanche 11/08/2024

Editeur : Mairie de Kerlaz

Directeur de la publication : Mithée Hernandez

Comité de rédaction : Mithée Hernandez,
Isabelle Osouf,

Crédit photo : Philippe Guidal Gaby
Lozachmeur

Maquette et infographie : Margot Auffret

Impression : Mairie de Kerlaz